Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 056-215601345-20261110-52DEL2026-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE PONTIVY
COMMUNE DE MOHON

SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
06 NOVEMBRE 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL– DCM2026.11.06 - 04
Objet : APPROBATION AU RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION F.D.G.D.O.N – ANNEE 2027-2029

L'an deux mil vingt-six, le 06 novembre à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de MOHON se sont réunis en session ordinaire à la mairie de Mohon, sur convocation en date du 02 novembre 2026 qui leur a été adressée le 02 novembre 2026, par voie dématérialisée et par envoi postal à leur domicile suivant le choix opéré par chacun conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, par Madame DENIS Josiane, Maire et publiée par voie d'affichage à la mairie et sur le site mohon.fr le 02 novembre 2026.

Étaient présents les Conseillers Municipaux suivants : Mme DENIS Josiane, Maire et Présidente de séance, Mme BOUTE Marie-Annick, 1ère adjointe, Mr LE QUEUX Pascal, 2ème adjoint, Mme CLÉRO Anne-Marie, 3ème adjointe, Mr DELATTE Didier, 4ème adjoint, Mme MOCHEL Josiane, Mme GUILLEMAUD Edith, Mr LE MÉRO Laurent, Mr PIROU Christophe, Mme HONORÉ Sylvie, Mr RONCIERE Anthony, Mr HOUEIX Ludovic.

Était absente donnant pouvoir : Mme QUESTROY Nathalie donnant pouvoir à Mr PIROU Christophe.

Étaient absents : Mme LERCH Cathy, Mr BIGORGNE Cédric.

Nombre de Conseillers :

Membres en exercice	Membres présents	Membre donnant pouvoir	Suffrages exprimés
15	12	01	13

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Présidente de séance : Madame DENIS Josiane.

Secrétaire de séance : Monsieur DELATTE Didier.

Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 056-215601345-20261110-52DEL2026-DE

****

DELIBERATION DCM2026.11.06 - 04- APPROBATION AU RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION F.D.G.D.O.N – ANNEE 2027-2029

Présentation de la Convention multi-services du FDGDON – Année 2027, 2028, 2029

Rapporteur : Madame DENIS Josiane, Maire

****

Madame le Maire fait la lecture de la proposition de renouvellement de la convention multiservices auprès du F.D.G.D.O.N (Fédération Départementale des Groupements de Défenses contre les Organismes Nuisibles) pour la période du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2029, pour un montant annuel de 144 euros 20.

Cette convention permet d'accéder à des services complémentaires tels que :

- Formations gratuites à la lutte contre les taupes pour l'ensemble des Administrés et pour le Personnel Communal
- Mise à disposition d'effraies (protection des cultures) à condition préférentielle
- Rétrocession de matériel de piégeage (cages-pièges) à tarif préférentiel
- Prestations diverses à tarif préférentiel (échenillage)
- Programme de réduction des nuisances causées par les pigeons domestiques en zone urbaine
- Conseils divers auprès des élus, employés communaux, secrétaires de Mairies, Administrés des communes pour apporter une aide et une expertise dans le domaine de la lutte contre les organismes nuisibles qui peuvent générer des nuisances (pigeons, étourneaux, chenilles, frelons asiatiques, fouines, insectes ravageurs divers etc...)
- Accompagnement des Référents frelons asiatiques dans leur démarche auprès des Administrés

LE CONSEIL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Maire propose de voter à main levée,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Accepte la proposition d'un vote à main levée et procède à un vote qui donne les résultats suivants :

Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 056-215601345-20261110-52DEL2026-DE

PRESENTS	12
DONNANT POUVOIR	01
VOTANTS	13
NE PREND PAS PART AU VOTE	00
ABSTENTIONS	00
SUFFRAGES EXPRIMES	13
MAJORITE ABSOLUE	07
POUR	**13**
CONTRE	00

- **APPROUVE** le renouvellement de la convention multi-services triennale 2027-2029 du FDGDON ;

- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce dossier ;

Délibération publiée conformément aux dispositions de l'article 5 du Décret N° 2021-1311 du 7 octobre 2021 sur le site www.mohon.fr Date de mise en ligne de l'acte : 10 novembre 2026

Le Secrétaire de séance,

Mr DELATTE Didier

Le Maire,

Mme DENIS Josiane